



Gardanne, le 24 février 2020

Messieurs les candidats à l'élection municipale de Gardanne,

Objet : Résultats enquête "**Baromètre 2019 des villes cyclables**" de la FUB et questionnaire "municipales"

Monsieur,

A l'heure où l'humanité est confrontée au plus grand défi de son histoire, à savoir celui du développement durable, et sachant qu'il est communément admis que 50 à 70% des solutions, dont celles liées à la mobilité, sont à mettre en place à l'échelle locale, l'antenne gardannaise de l'[ADAVA](#) Pays d'Aix souhaite porter à votre connaissance les résultats pour la ville (résumé ci-dessous et en [détail en ligne via ce lien](#)) de l'enquête de la FUB "**Baromètre 2019 des villes cyclables**" parus début février, ainsi que les attentes, sous forme d'un questionnaire (ci-dessous ou [en ligne](#)), de notre association d'usagers du vélo quant au développement des aménagements cyclables dans la commune.

Conscients des nombreuses sollicitations émanant du monde associatif et portant en particulier sur ces enjeux, auxquelles vous devez être confrontés en cette période de campagne électorale, nous vous remercions par avance de l'attention que vous pourriez porter à ce courrier.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Monsieur, l'expression de nos salutations cyclistes et citoyennes.

Pour l'ADAVA antenne de Gardanne,
Vincent Lefebvre
5 Lotissement Mirabeau chemin d'Estrec
13120 Gardanne
contact-gardanne@adava.fr

PS : Pour information ci-dessous l'historique de l'antenne gardannaise de l'ADAVA

Issue d'un collectif local d'usagers du vélo et forte d'une vingtaine de membres, l'antenne gardannaise de l'Adava existe officiellement depuis novembre 2019.

Les actions effectuées en 2019/2020 :

- Recensement des [aménagement cyclables à Gardanne](#) début mars 2019
- Pétition "[Développons les aménagements cyclables à Gardanne](#)" en mai 2019 (près de 300 signatures).
- Co-organisation d'une soirée ciné-rencontre ; projection du film "Why we cycle" le mercredi 18 septembre 2019 au cinéma "3 Casinos", à laquelle les candidats aux municipales déclarés étaient invités.
- Participation fin 2019 à la mise en place d'un partenariat avec la ressourcerie de Gardanne pour la récupération de vélos.
- Interpellation début 2020 des candidats à l'élection municipale de Gardanne via l'outil en ligne de la FUB.

Résultats du "Baromètre 2019 des villes cyclables"

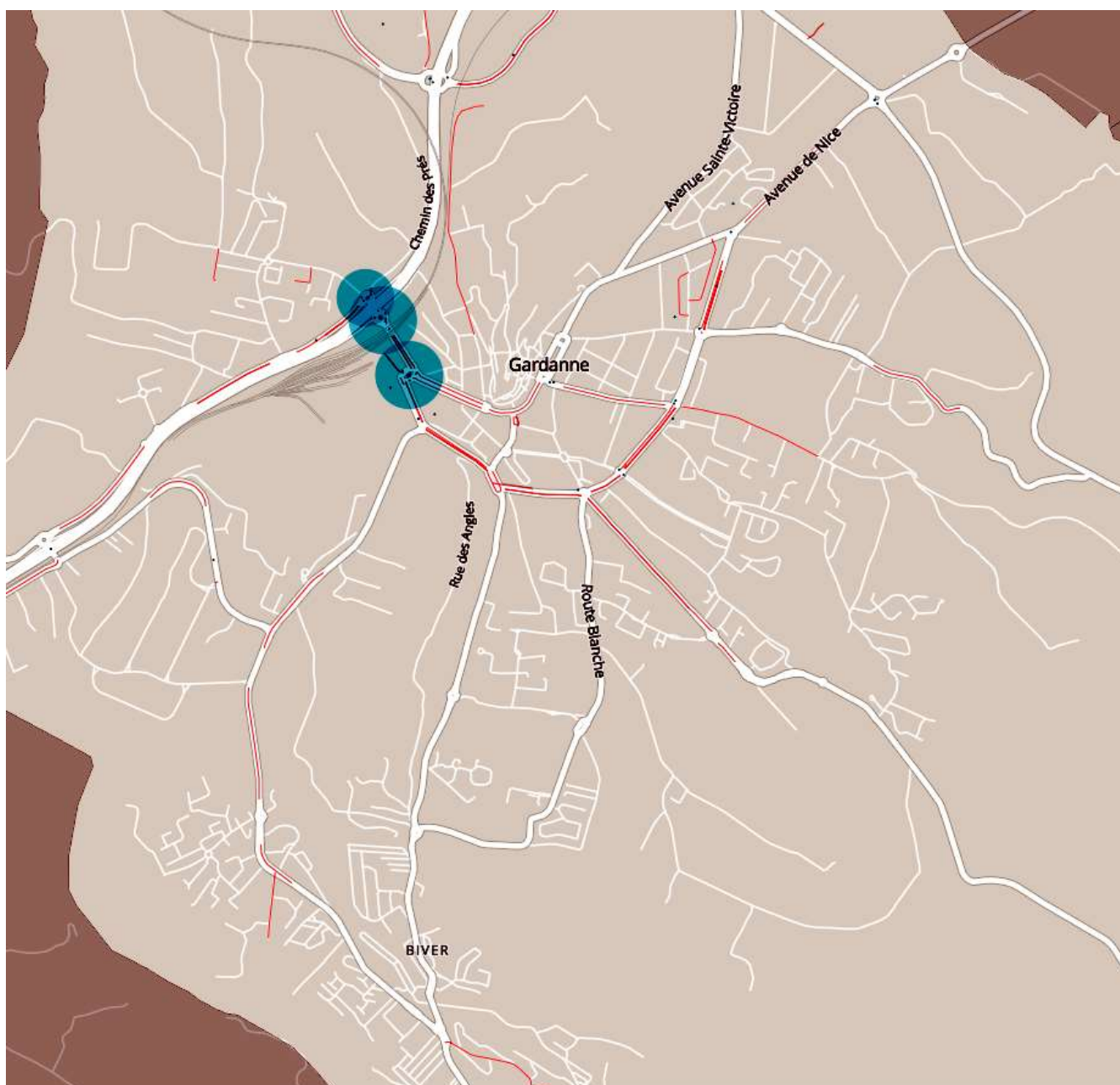
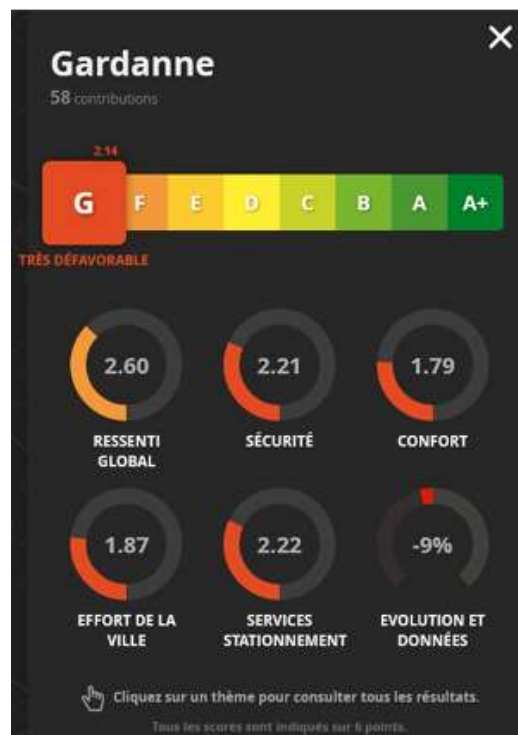
Avec près de 185 000 réponses, le Baromètre des villes cyclables est la plus grande enquête participative jamais menée dans le monde au sujet du vélo !

Dans le Pays d'Aix on compte 1694 réponses dont 928 sur Aix en Provence et 68 à Gardanne.

Les résultats de cette 2nde édition du baromètre (qui a eu lieu du 9 septembre au 30 novembre 2019) ont été dévoilés le 5 février 2020 au congrès de la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette).

Dans sa catégorie (villes de 20 000 à 50 000 habitants) Gardanne est tout en bas du classement à la 2293^{ème} place sur 2311, avec la lettre G et une note de 2,14/6 !

Ci-dessous la carte avec les points noirs (en bleu) et tronçons (en nuances de rouge) à aménager prioritairement, selon les participants à l'enquête.



Questionnaire à l'attention des candidats à l'élection municipale de Gardanne

Principe

Proposition d'un questionnaire court, facile à renseigner par les candidats et à analyser par l'association. Le parti pris est de ne poser que des questions de principe pour le développement des modes alternatifs à la voiture particulière. Les candidats ne sont pas censés être capables de répondre à des questions techniques mais doivent pouvoir définir des orientations générales pour une politique des transports.

NB. Merci de répondre dans le texte à chaque question en utilisant une couleur d'écriture différente.

Préambule

On constate :

- D'une part, à l'échelle de la Métropole des phénomènes de congestion automobile de plus en plus fréquents et importants et de façon régulière une très mauvaise qualité de l'air.
- D'autre part, une urgence écologique due au réchauffement climatique lié aux gaz à effet de serre produits notamment par les transports.

Pour combattre ces deux phénomènes, nous attendons des élus de la Ville la prise de mesures rapides et l'instauration de pratiques vertueuses.

Le meilleur moyen réside dans le développement des transports publics, de la marche à pied et du vélo comme modes de déplacement alternatifs à la voiture. Nous supposons que vous connaissez les avantages de l'utilisation de ces modes et qu'il n'est pas besoin de vous les rappeler.

Nous ne voulons pas mourir asphyxiés sous les voitures, prisonnières de leur nombre, source importante de pollutions aussi diverses que variées et de production de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique. L'exemple du Danemark et autres pays nordiques montrent qu'en ville, au lieu de 1,5% des déplacements en vélo comme actuellement on peut atteindre 35 à 40%. Il est plus qu'urgent de rattraper le retard !

Nous ne pouvons plus nous contenter de demander un peu de place pour le vélo, nous réclamons la priorité ! **Le vélo est de loin la première solution la plus simple, la plus rapide, la plus efficace et la moins coûteuse** à mettre en œuvre pour limiter la pollution de l'air et le réchauffement climatique. Il en va de même de la marche à pied.

Questions

Politique cyclable et piétonne

1. Comme l'a fait récemment la ville de New-York, êtes-vous prêt à « **briser la culture de la voiture** » et à réaliser notamment **un plan vélo** avec un programme digne de ce nom en termes de pistes et autres aménagements cyclables ? Etes-vous prêt à afficher une feuille de route ambitieuse pour promouvoir les modes alternatifs dans vos propositions électorales ? Quelles en seraient les principales mesures ?
2. Etes-vous prêt à engager, dans les 6 mois suivant votre élection, l'élaboration d'**un plan de circulation** qui ne soit plus conçu comme actuellement pour fluidifier le trafic automobile mais **pour donner une réelle priorité aux modes actifs** et doux alternatifs à la voiture et pour leur assurer une sécurité qu'ils ne connaissent pas actuellement ?
3. Comment comptez-vous développer **le stationnement sécurisé** des vélos (arceaux en milieu urbain, programme Alvéole dans les cités...) ?

4. Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour développer la marche à pied au quotidien dans les rues et avenues de la Ville ?

Les grands projets

5. Comment envisagez-vous de remédier au principal "point noir cyclable" que constituent les trois rond-points à l'entrée de la ville et en corollaire à la problématique d'une liaison "apaisée" entre les deux parties de la ville de part de d'autre de la D6/voie ferrée ?
6. Comment envisagez-vous le devenir du "**boulevard périphérique**" (Bd Hugo puis Cézanne, etc jusqu'à l'avenue de Nice) ?

Politique de promotion du vélo

7. Quelle sera votre **politique de communication** pour promouvoir les modes actifs auprès des habitants? Avec quels outils et selon quelles modalités?
8. Outre la subvention du Département pour les VAE, envisagez-vous d'accorder **une subvention pour l'acquisition d'un vélo classique** pour les habitants de la commune ? A quelle hauteur ?
9. Envisagez-vous de mettre à disposition de l'ADAVA un local (pourquoi pas sur le cours pour participer à la revitalisation du centre-ville) qui pourrait devenir un atelier vélo participatif où les usagers pourraient réparer et entretenir eux-mêmes leur vélo avec les conseils d'animateurs et d'autres usagers grâce à des outils et pièces d'occasion mis à leur disposition. ?
10. Envisagez-vous de développer le programme gouvernemental « **savoir rouler à vélo** » dans les écoles primaires (<http://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo-11453/>) pour former les générations futures au vélo? Si oui selon quelles modalités ?

Les moyens alloués humains et financiers

11. Pour la réalisation du plan vélo êtes-vous prêt à consacrer **un budget conséquent** (soit environ 30€ /habitant /an ce que consacre les villes volontaristes dans ce domaine). Si cette proposition n'est pas la vôtre que proposez-vous ?
12. Nommerez-vous un technicien territorial comme **monsieur vélo de la ville** avec une équipe, sous l'autorité d'un adjoint délégué au vélo et autres modes alternatifs ?
13. Comme la LOM (loi d'orientation des mobilités) l'autorise, comptez-vous instaurer **l'indemnité kilométrique vélo** pour les agents de la collectivité et ses établissements ?